Informations de base

2022/2525(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles détaillées relatives aux procédures d'essai et aux prescriptions techniques spécifiques pour la réception par type des véhicules à moteur en ce qui concerne leur enregistreur de données d'événements et pour la réception par type de ces systèmes en tant qu'entités techniques distinctes et modifiant l'annexe II Complétant 2018/0145(COD) **Subject** 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
26/01/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)00395	
26/01/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
16/02/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/03/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
05/04/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2525(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0145(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	IMCO/9/08248

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)00395	26/01/2022	